

Le logement

Point d'ancrage pour un nouveau départ

PAR FRANÇOISE MONDOR

La plupart des études montrent que les mères seules sont nombreuses à habiter dans les quartiers centraux des grandes villes nord-américaines. L'explication de ce phénomène repose, jusqu'à présent, sur le concept de pauvreté des familles ou encore sur celui du "double rôle" imposé par l'absence d'un conjoint. Il peut exister des corrélations étroites entre la présence de ces familles et les types et les coûts des logements offerts ou encore, la concentration de services sociaux ou enfin, les possibilités d'emplois généralement associés au fait d'habiter près du centre-ville. Mais peut-on parler de cause à effet pour autant?

Par ailleurs, les femmes en situation de monoparentalité ne sont pas nécessairement issues d'une seule et même couche sociale, d'autant plus que certains quartiers constituent non seulement des pôles de migration intra-urbaine mais aussi des milieux qui s'inscrivent dans le processus de gentrification. Comme les données statistiques de 1971 et 1981 le démontrent, le profil socio-économique des familles monoparentales tend à se diversifier à des degrés divers selon les quartiers centraux montréalais. Un comportement résidentiel à priori uniforme peut donc être vécu très différemment

suivant les divers groupes en présence. Le quartier peut être un lieu d'aboutissement pour les unes et de transit pour les autres.

L'étude propose donc une interprétation complémentaire de la signification de leur présence dans un quartier central donné: elle tient compte à la fois des conditions externes reliées au milieu et des conditions internes reliées au profil de vie des femmes chefs de famille monoparentale. L'analyse se fonde sur la reconstitution de l'itinéraire résidentiel, mis en relation avec la trajectoire sociale de la femme et de l'ex-conjoint avant la rupture et celle de la femme en situation de monoparentalité, sur la base de leur histoire familiale. Cette reconstitution s'est faite auprès de deux groupes de femmes divorcées ou séparées, habitant le même quartier, différenciés par le niveau de scolarité.

L'hypothèse était la suivante. La chute des revenus et la responsabilité unique de la famille, imposées par l'absence du conjoint, peuvent amener une déviation plus ou moins longue des trajectoires sociale et résidentielle chez les mères plus scolarisées, alors que pour les moins scolarisées, ces facteurs peuvent constituer une stagnation et un renforcement de leur position

défavorable sur le plan socio-économique et résidentiel.

Des entretiens qualitatifs en profondeur ont été menés auprès d'une vingtaine de femmes chefs de famille monoparentale habitant dans un quartier central particulier de Montréal, le Plateau Mont-Royal. Dans ce secteur en pleine mutation sociale, le profil socio-économique des familles monoparentales tend à se diversifier d'une façon significative depuis les années 1970. Ces entretiens ont permis de constater que l'arrivée des femmes dans le quartier ne coïncide généralement pas avec leur passage en situation de monoparentalité. Ce type de quartier apparaît au contraire comme un lieu résidentiel privilégié dès le début ou à la fin

de plusieurs étapes importantes du cycle de vie familiale de la majorité des femmes, qu'elles soient scolarisées ou pas.

L'idée d'analyser la trajectoire sociale avant et après la rupture est apparue finalement secondaire au vu des cas étudiés. En effet, les parcours sont loin d'être linéaires vu la grande mobilité résidentielle de la plupart des familles et la fluidité de leur trajectoire professionnelle. Ils le sont d'autant plus que la scolarisation des femmes est récente (retour aux études après la rupture) dans bon nombre de cas dans le groupe scolarisé. La majorité des

femmes interrogées ne sont pas préparées économiquement à faire face à la rupture et elles sont totalement absorbées par des rôles de "reproduction" de court terme. Un tout autre questionnement se pose alors avec acuité: pourquoi certaines s'en sortent-elles et d'autres, pas? Le rapport au logement et l'environnement social s'avère un enjeu important dans la trajectoire socio-économique des femmes interrogées. Les femmes rencontrent de multiples contraintes, notamment dans le domaine du logement (pratiques discriminatoires des propriétaires, coût élevé des loyers, déménagements forcés, etc.). Si elles réussissent à rencontrer un minimum de conditions décentes leur permettant d'exercer un certain contrôle de leur espace premier (le logement) dans un milieu social réceptif, elles peuvent alors amorcer une réflexion positive sur le présent et sur l'avenir. La stabilité résidentielle apparaît comme une des conditions nécessaires à une amélioration socio-économique ou à tout le moins à une possibilité de s'en sortir, d'émerger d'une situation de pauvreté, d'insécurité et d'isolement. Par ailleurs, le logement est indissociable de l'environnement social extérieur. En l'absence de

La stabilité résidentielle apparaît comme une des conditions nécessaires à une amélioration socio-économique ou à tout le moins à une possibilité de s'en sortir, d'émerger d'une situation de pauvreté, d'insécurité et d'isolement.

support au foyer, les femmes doivent nécessairement le trouver à l'extérieur. Et c'est ici que les réseaux de solidarité formels et informels prennent toute leur importance dans la vie quotidienne des mères, qu'elles soient au travail ou à la maison.

En résumé, le quartier serait qualifié de lieu de transition pour toutes les mères seules encore locataires dans le marché privé. Les moins scolarisées sont les plus susceptibles de vivre "en transit"; n'ayant pas pris sur leur premier espace de vie (le logement), cela inhibe le développement de leur réseau de solidarité déjà fort peu ramifié au départ. Ces femmes stagnent donc au bas de l'échelle socio-économique. Leur isolement social peut devenir tragique. Pour les femmes (scolarisées ou pas) ayant réussi à connaître une stabilité résidentielle, le quartier serait plutôt un lieu captif, en ce sens que ces femmes ont su allier "contrainte et stratégie." L'insertion dans une coopérative d'habitation, ou encore, l'accession à la co-propriété apparaissent les moyens les plus efficaces pouvant permettre de nourrir et réaliser des projets au-delà des contingences de la vie quotidienne. Notons, à titre d'exemples significatifs, les projets de retour aux études, d'implication dans le milieu communautaire, de réintégration du marché du travail où les femmes peuvent jusqu'à créer leur propre emploi à proximité de leur lieu de résidence... Mais il ne faut pas se leurrer. L'amélioration des conditions "purement" économiques des mères seules est un processus fort lent. L'option de retourner aux études oblige les mères et leurs enfants à vivre maigrement pendant plusieurs années, d'autant plus que cette période coïncide généralement avec celle où les enfants sont complètement dépendants de leur mère. Les femmes sur le marché du travail ont un emploi peut-être conciliable avec leur rôle de mère mais pas forcément reconnu et rentable à long terme. C'est le cas notamment des femmes qui n'ont pas de bagage universitaire. Cela nous amène à nous questionner sur les défis que doivent relever les femmes chefs de famille monoparentale dans le monde du travail.

Par ailleurs, les résultats viennent appuyer la thèse selon laquelle la monoparentalité représente une période suffisamment longue dans le cycle de vie familiale au point de constituer un état. En effet, pour les femmes qui ont entretenu ou

entretiennent une relation affective avec un homme durant cette période, il n'existe pratiquement jamais de recoupement entre la vie de couple et la vie familiale au sens strict d'un partage des responsabilités vis-à-vis des enfants. Les femmes demeurent chefs de famille sur le plan financier et sur le plan des responsabilités familiales.

Somme toute, il apparaît important de reconnaître les familles monoparentales comme étant une clientèle particulière dans le marché du logement. Ce constat nous amène à questionner plusieurs mesures gouvernementales récentes (1987) dans le cadre de la réforme de la sécurité du revenu. L'une d'entre elles consiste à pénaliser toute personne ou famille prestataire de l'aide sociale jugée "apte au travail," qui partagerait un logement avec un ou plusieurs adultes, parent(s) ou non, en réduisant leurs prestations mensuelles de 89\$. Une mesure compensatoire a par la suite été déposée, consistant à donner une allocation-logement pour toutes les familles bénéficiaires de l'aide sociale, s'élevant à un maximum de 52\$ par mois. Cette somme semble bien dérisoire face au coût moyen des loyers mensuels à Montréal qui

s'établissait à 430\$ en 1986. On peut douter aussi de l'équité du projet de règlement de la Société d'Habitation du Québec sur la sélection des locataires dans les logements à loyer modique. Malgré l'accroissement prédominant du nombre de familles monoparentales sur les listes d'attente, on vise plutôt à limiter l'accès en incluant davantage de ménages formés de couples. On doit également se questionner sur la place réelle qu'on accorde aux familles plus ou moins démunies dans le milieu coopératif et dans les programmes d'accès à la propriété.

Cette étude fut l'objet d'un mémoire réalisé dans le cadre d'une maîtrise en urbanisme à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.

Françoise Mondor est chargée de cours à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal. Intéressée à la problématique femmes et habitat, elle est membre du Conseil d'administration du groupe Information-ressources Femmes et logement et elle s'est impliquée également au sein du collectif "Femmes et ville" de Montréal.

SOVIET POLITICS RECRUITMENT ADVERTISEMENT

York University, Faculty of Arts, Department of Political Science

Applications are invited for a tenure-track position in the field of Soviet Politics.

Rank: Assistant Professor: the position may involve graduate teaching and supervision, as well as undergraduate teaching and research.

Appointment to commence 1 July 1991.

Requirements: Ph.D. or equivalent, capacity to teach undergraduate courses in Soviet Government and Politics and Soviet Foreign Policy, and capacity to teach and supervise in Soviet Politics at graduate level. The successful candidate's research specialization may be either in Soviet domestic politics or foreign policy.

Salary: Commensurate with qualifications.

To apply, forward curriculum vitae to: Professor L. Panitch, Chair, Department of Political Science, York University, 4700 Keele Street, North York, Ontario M3J1P3, Canada

Please arrange to have letters of reference sent directly to the Chair.

This appointment is subject to budgetary approval. York University is implementing a policy of employment equity, including a programme of affirmative action for women faculty. Qualified women and men are invited to apply. In accordance with Canadian immigration requirements, this advertisement is directed to Canadian citizens and permanent residents of Canada.

Deadline for Applications: 1 December 1990.